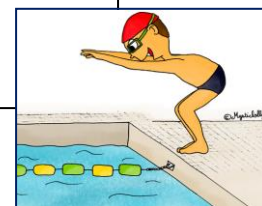


Natation à l'école – Eléments essentiels pour les enseignants et les intervenants bénévoles



1) Objectifs de la natation à l'école :

Textes de référence :

Programmes des cycles 2 et 3 mis en œuvre en septembre 2016 (Bulletin officiel spécial N°11 du 26/11/2015) ; le socle commun de connaissances et de compétences ; la circulaire n°2017-127 du 22/08/2017.

La natation fait partie intégrante de l'enseignement de l'E.P.S à l'école.

Apprendre à nager à tous les élèves est une priorité nationale. L'enseignement du « Savoir nager » est à proposer prioritairement au cycle 2 (du CP au CE2) et à poursuivre au cycle 3 (du CM1 à la 6^{ème}).

Au cycle 2, l'objectif est de passer :

- ✓ d'un équilibre vertical à un équilibre horizontal de nageur,
- ✓ d'une respiration réflexe à une respiration adaptée,
- ✓ d'une propulsion essentiellement basée sur les jambes à une propulsion essentiellement basée sur les bras.

Compétences visées en fin de CE2 (tirées des programmes du cycle 2 – mis en œuvre en septembre 2016) :

- Se déplacer dans l'eau sur 15 m environ, sans appui et après un temps d'immersion.
- Dans un espace aménagé et sécurisé, réaliser un parcours en adaptant ses déplacements (*ex : effectuer un enchaînement d'actions sans reprise d'appuis, en moyenne profondeur, amenant à s'immerger en sautant dans l'eau, à se déplacer brièvement sous l'eau (exemple : passer sous un obstacle flottant) puis se laisser flotter un instant, avant de regagner le bord*)).

Vers les activités nautiques ...

Dans le cadre scolaire, les élèves peuvent valider l'accès aux activités nautiques (ex : voile, canoë/kayak) de 3 manières différentes :

- En validant le test « d'aisance aquatique » ([cf. annexe 4 de la circulaire du 22/08/2017](#)) :
 - ✓ effectuer un saut dans l'eau ;
 - ✓ réaliser une flottaison sur le dos pendant 5 secondes ;
 - ✓ maintenir le corps à la verticale, la tête hors de l'eau, pendant 5 secondes ;
 - ✓ nager sur le ventre pendant 20 mètres ;
 - ✓ franchir une ligne d'eau ou passer sous une embarcation ou un objet flottant.

Ce test peut être réalisé avec ou sans brassière de sécurité.

- En validant le test « anti-panique » ([circulaire n°200-075 du 31 mai 2000](#)) :
« Après un départ chute arrière (à partir d'un tapis disposé sur l'eau) l'élève devra se déplacer dans l'eau (minimum 1,80 m de profondeur), sans présenter de signe de panique, sur un parcours de 20 mètres, habillé de vêtements propres (tee-shirt et pantalon léger) et muni d'une brassière de sécurité, avec passage sous une ligne d'eau, posée et non tendue. »



- En obtenant l'attestation « savoir-nager » ([cf. annexe 3 de la circulaire du 22/08/2017](#)).

Elle valide un niveau de compétence permettant de nager en sécurité dans un établissement de bains ou un espace surveillé.

Pour l'obtenir, l'élève devra notamment réaliser un parcours (*entrer dans l'eau en chute arrière ; franchir un obstacle en immersion ; se déplacer sur le ventre sur 15 m ; réaliser un surplace vertical pendant 15 secondes ; faire demi-tour puis se déplacer sur le dos sur 15 m ; réaliser un surplace en position horizontale dorsale pendant 15 secondes ; se retourner sur le ventre et franchir à nouveau l'obstacle en immersion*) en continuité et sans reprise d'appuis solides (au bord du bassin, au fond ou sur tout autre élément en surface). Pas de limite de temps.

2) Rôles des différentes personnes qui encadrent les élèves :

Personnes	Rôles
L'enseignant	<p>Sa mission est d'adapter l'organisation pédagogique à la sécurité des élèves et d'assurer, par un enseignement structuré et progressif, l'accès au « savoir nager ».</p> <p>Il est responsable de la totalité de sa classe pendant le trajet comme à la piscine.</p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>Avant la séance :</u> Il en définit précisément l'organisation : <ul style="list-style-type: none"> ➤ il prépare les contenus et présente les situations aux différents intervenants. ➤ il constitue les groupes d'élèves (liste nominative) et prévoit la répartition des intervenants. • <u>Pendant la séance :</u> Garant de l'action pédagogique, il est présent et actif à tous les moments de la séance. Il assure l'encadrement de son groupe. À tout moment, si les normes de sécurité ne sont plus respectées, la séance doit être différée, annulée ou interrompue par ses soins. • <u>Après la séance :</u> En fonction de ses observations et du bilan de séance réalisé avec les autres intervenants et avec les élèves, si nécessaire, il réorganise les contenus, remanie les groupes ...
Le Maître Nageur Sauveteur (M.N.S.) <u>de surveillance</u>	<p>La surveillance étant obligatoire pendant toute la durée de la présence des classes dans le bassin et sur les plages, il est exclusivement affecté à cette tâche et à la sécurité des activités. Il surveille l'ensemble du plan d'eau et intervient en cas de besoin. Aucune séance ne peut avoir lieu sans sa présence effective au bord du bassin.</p>
Le Maître Nageur Sauveteur (M.N.S.) <u>d'enseignement</u>	<p>Il peut participer aux activités d'enseignement (= encadrer un groupe d'élèves) où, dans le cadre du projet pédagogique établi avec l'enseignant, il apporte un éclairage technique ou une autre forme d'approche, décidée en concertation. Il doit fournir, à l'enseignant, les éléments nécessaires à l'évaluation des progrès des élèves dont il a la responsabilité. Son intervention se déroule sous la responsabilité de l'enseignant.</p>
L'intervenant bénévole agréé (souvent un parent ou un grand-parent d'élève)	<p>L'intervenant bénévole, qui a validé le test d'aptitude (<i>sauter ou plonger en grande profondeur, nager 25 m, sans reprise d'appuis, puis aller chercher un objet immergé (profondeur : 1,50 m minimum)</i>) et reçu l'agrément du chef d'établissement, peut :</p> <ul style="list-style-type: none"> • assister l'enseignant dans les activités que celui-ci conduit avec un groupe d'élèves ; • prendre en charge un groupe d'élèves que l'enseignant lui confie. Dans ce cas, il assure la surveillance du groupe et remplit une mission d'animation d'activités (parcours, ateliers, jeux guidés ...) selon les modalités fixées par l'enseignant. <ul style="list-style-type: none"> • <u>Avant la séance :</u> L'enseignant lui présentera le contenu de la séance et lui remettra le listing des élèves du groupe qu'il encadrera (s'il venait à encadrer un groupe d'élèves). • <u>Pendant la séance :</u> <ul style="list-style-type: none"> ○ Il assure la surveillance des élèves du groupe qui lui est confié (si tel est le cas). ○ Il anime les activités prévues. ○ Il alerte l'enseignant et les MNS en cas de difficultés. <p>Son intervention se déroule sous la responsabilité de l'enseignant.</p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>Après la séance :</u> Il échange avec l'enseignant sur le déroulement de la séance.
L'accompagnateur bénévole non agréé	<p>Il aide à des tâches de vie collective : transport, habillage/déshabillage, douche, passage aux toilettes, surveillance d'élèves momentanément sortis de l'eau...</p>

3) Éléments relatifs à l'encadrement d'un groupe d'élèves :

- **Indiquer le lieu de regroupement** (en bord de bassin ; si possible, là où les enfants ont pied) pour les passations de consignes, pour les temps de récupération, après chaque fin d'activité.
- **Indiquer les signaux de début et de fin d'activité :**
Ex : « Allez-y » → démarrage de l'activité / « Pause » → arrêt de l'activité / « Stop » → fin de l'activité.

➤ Avant chaque lancement d'activité :

- 1) **Réunir** les élèves devant soi.
 - 2) **Donner les règles de sécurité et les limites de l'espace utilisé.**
 - 3) **Donner la consigne** par oral puis demander à un (ou plusieurs) élève(s) de **faire une démonstration.**
 - 4) **Vérifier que la consigne a bien été comprise** par tous les élèves (faire reformuler les élèves).
- **Pour donner des consignes : se rapprocher ; se mettre à niveau des élèves** (*ex : s'accroupir dans le petit bain*).
 - **Donner d'abord le minimum de consignes permettant aux élèves d'agir en sécurité** (= peu de contraintes par rapport à la réalisation attendue). **Laisser les élèves expérimenter, avant de faire évoluer progressivement la situation proposée** (*ex : en jouant sur une variable (durée, distance à parcourir, avec ou sans matériel d'aide à la flottaison, profondeur ...), permettant ainsi d'aller plus loin dans l'exercice.*

➤ Pour réduire les temps d'attente et la sensation de froid :

- **Privilégier les activités où les élèves agissent en même temps (individuellement, en binôme ou en groupe).**
- **Donner des consignes assez courtes.**
- **Demander aux élèves de garder les épaules dans l'eau voire de sautiller sur place.**
- **Réduire les temps où les enfants attendent à l'extérieur de l'eau** (*ex : dans le grand bain – à l'issue de l'exercice ou du parcours, demander aux élèves de revenir en s'accrochant au mur et en restant dans l'eau plutôt que de sortir de l'eau et de revenir au point de départ en marchant (ce qui peut s'avérer dangereux car certains élèves courent !)*).
- **Alterner**, dans la mesure du possible, entre une **activité « plutôt statique »** (= pas trop exigeante physiquement) et une **activité « plutôt dynamique »** (= plus exigeante physiquement).
- L'apprentissage passe par la répétition. **Faire refaire les élèves** pour favoriser la réussite et le perfectionnement.

➤ Attitude à adopter :

- Pour certains élèves, la piscine est un lieu inconnu, qui effraye. **Etre à l'écoute** (« Explique-moi ... ») ; **aider** (« Je reste à côté ... ») ; **rassurer, encourager, positiver** (« Tu vas y arriver ! » « Tu en es capable ») et **féliciter** (« Tu as réussi ! Bravo ! Quels progrès »), particulièrement ceux qui sont moins à l'aise.
- **Afin de stimuler les enfants** (surtout les plus jeunes), **solliciter leur imaginaire** (*ex : les objets qui flottent sont des trésors. Il faut vite les rapporter sur la plage avant que des pirates ne les récupèrent*).
- **Motiver** en essayant d'**adapter l'activité** (la simplifier ou la complexifier en fonction de la réussite des élèves). **Ne pas obliger l'élève à ...** Chacun doit pouvoir réussir à son niveau → **notion de plaisir.**
- **Observer.** Etre vigilant pour aider rapidement l'élève en difficulté (*ex : une frite, gardée à proximité, lancée à l'enfant en difficulté peut parfois suffire*).



4) Règles de sécurité :

Taux d'encadrement minimum à respecter pour les séances de natation (cf. circulaire du 22/08/2017)			
	Groupe-classe constitué d'élèves de maternelle	Groupe-classe constitué d'élèves de maternelle et d'élèves d'élémentaire	Groupe-classe constitué d'élèves d'élémentaire
Moins de 20 élèves	2 encadrants*		2 encadrants*
De 20 à 30 élèves	3 encadrants*		2 encadrants*
Plus de 30 élèves	4 encadrants*		3 encadrants*
Moins de 12 élèves	Privilégier le regroupement de classes en constituant 1 seul groupe-classe		

**Sont encadrants : le(s) professeur(s) des écoles (présence obligatoire) ; les Maître(s)-Nageur(s) Sauveteur(s) en enseignement ; le(s) bénévole(s) agréé(s).*

A) Avant le temps de pratique dans l'eau :

- L'enseignant et les adultes qui l'accompagnent surveillent le déshabillage, le passage aux toilettes, la douche, puis regroupent les élèves, avant le pédiluve, afin de les compter.
- L'enseignant et le MNS rappellent ensuite les règles essentielles de sécurité :
 - Il faut marcher sur les abords du bassin ;
 - Il faut attendre le signal du surveillant du bassin pour entrer dans l'eau ;
 - Il faut demander l'autorisation (à l'encadrant) pour sortir du bassin et être accompagné d'un adulte « accompagnateur » pour aller aux toilettes ;
 - Il est interdit de se déplacer sans adulte.
- L'enseignant répartit les élèves entre les différents intervenants et leur fournit nécessairement un listing avec les noms et prénoms des élèves qui leur sont confiés.
- Au sein de chaque groupe : faire les présentations puis ordonner les entrées et les sorties de l'eau (les enfants se mettent les uns derrière les autres – l'ordre donné pour l'entrée dans l'eau est le même pour la sortie).
- Au signal, le surveillant du bassin, autorise l'entrée du (ou des) groupe(s) dans l'eau, après évacuation totale du (ou des) groupe(s) précédent(s) et du retour au calme de la surface d'eau du bassin.

B) Pendant le temps de pratique dans l'eau :

- Compter régulièrement les élèves.
- Eviter les déplacements à l'extérieur du bassin.
- Se placer de telle sorte que l'ensemble des élèves soit dans son champ visuel. L'encadrant peut se positionner dans l'eau, comme en dehors :
 - Privilégier le fait d'être dans l'eau : quand le groupe découvre l'activité ; quand le groupe est constitué d'enfants ayant une appréhension. La présence de l'encadrant, au côté des enfants, rassure.
 - Privilégier le fait d'être en dehors de l'eau : quand le groupe est constitué d'élèves n'ayant pas d'appréhension ; quand le groupe évolue en grande profondeur et/ou sur un grand espace du bassin. Dans ces cas de figure : meilleure vision de l'ensemble du groupe, en se situant en dehors de l'eau.
- Eviter une trop grande concentration d'élèves. Si possible, matérialiser les limites de l'espace d'action.
- Etre attentif aux signes de panique/détresse/fatigue et aux manifestations liées au froid (ex : enfants qui frissonnent ou qui ont les lèvres bleues). S'il y a des adultes « accompagnateurs » sur le bord du bassin, il est envisageable de leur confier les élèves en détresse, fatigués ou qui ont froid.
- Observer pour réagir rapidement si un élève est en difficulté.
 - Pour les encadrants qui sont hors de l'eau : avoir une perche près de soi.
 - Pour les encadrants qui sont dans l'eau : avoir une frite/une planche près de soi.
- Proscrire la « récréation aquatique » dont le caractère désordonné rend la surveillance difficile.
- Un signal (différent du premier) indique la sortie de l'eau pour les enfants.
- L'adulte doit être le dernier à sortir de l'eau. Les élèves de son groupe l'attendent sur le bord du bassin.

C) Après le temps de pratique dans l'eau :

- Sur le bord du bassin, vérifier que son groupe est au complet.
- Ce n'est qu'à ce moment que les enfants et les encadrants franchissent le pédiluve en direction des douches et du vestiaire. L'enseignant est le dernier à franchir le pédiluve. 1 adulte barre l'accès au bassin.
- Effectuer 2 nouveaux comptages : à la sortie des vestiaires et à la montée dans le car.